

## Horaires de la série STI2D

### Horaires des enseignements communs

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe de terminale Horaire par élève
Français	3 h	-
Philosophie	-	2 h
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h annuelles	18 h annuelles
Langues vivantes A et B + enseignement technologique en langue vivante A (1)	4 h (dont 1 h d'ETLV)	4 h (dont 1h d'ETLV)
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Mathématiques	3 h	3 h
Accompagnement personnalisé (2)		

Accompagnement au choix de l'orientation (3)		
Heure de vie de classe		

(1) La langue vivante A est étrangère. La langue vivante B peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces deux langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue. L'enseignement technologique en langue vivante A est pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de Langue vivante.

(2) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.

(3) 54 h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.

### Horaires des enseignements de spécialité

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe de terminale Horaire par élève
Innovation technologique	3 h	-
Ingénierie et développement durable (I2D)	9 h	-
Ingénierie, Innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et écoconception ; systèmes d'information et numériques	-	12 h

Physique-Chimie et Mathématiques	6 h	6 h
----------------------------------	-----	-----

## Horaires des enseignements optionnels

L'élève peut suivre 2 enseignements optionnels au maximum parmi les suivants :

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe de terminale Horaire par élève
Arts (4)	3 h	3 h
Éducation physique et sportive	3 h	3 h
Langues des signes française	3 h	3 h

En outre, l'élève peut suivre, en classe de première et terminale, un atelier artistique d'une durée de 72 h annuelles.

En classe de première et terminale, le nombre d'heures pour les enseignements en groupe à effectif réduit est proportionnel au nombre d'élèves, dans un rapport de 14 h pour 29 élèves.

### Notes

(4) Au choix parmi : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre.